

Résumé du Sermon du vendredi 24 mai 2019

Prononcé par Sa Sainteté le Calife, à la mosquée Moubarak à Islamabad au Royaume-Uni.

Après le Ta'awudh, le Tashahoud et la Sourate Al-Fatiha, Sa Sainteté le Calife a cité les versets 52 à 58 du chapitre 24 du Coran avant d'entamer son sermon.

Ces versets que j'ai cités sont tirés de la Sourate An-Nour : ils se trouvent avant et après le verset d'*Istikhlaf*, dans lequel Allah promet de perpétuer la faveur du Califat parmi les croyants. Dans tous ces versets est enjointe l'obéissance à Allah et à Son Prophète et à leurs commandements. S'il y a obéissance, Allah accomplira Sa promesse quant à l'octroi du Califat et transformera l'état de crainte en paix.

Ainsi, Allah a tout expliqué en détail. À savoir, vous pouvez vous proclamer croyants des milliers de fois, mais tant que vous ne serez pas fermes après chaque épreuve, et tant que vous n'accomplirez pas tous les commandements d'Allah et de Son Prophète de gaieté de cœur et avec conviction, vous ne connaîtrez pas le succès. Pour atteindre le véritable succès et l'objectif ultime, il est important de faire preuve d'une obéissance indéfectible. Il faudra suivre les ordres d'Allah pour mériter son plaisir et nourrir la crainte de s'attirer Sa colère. De même, il faudra respecter la *Taqwa*. Après analyse de la situation, nous constatons que souvent l'on ne fait pas preuve de l'obéissance exigée. Même si l'on respecte un ordre contraire à ses souhaits, le cœur n'y est pas. Dans ces versets, l'obéissance envers Dieu et Son Prophète ont été mentionnés à maintes reprises : ces versets ont été évoqués en conjonction avec le verset promettant le Califat.

Sa Sainteté le Calife a ensuite cité un exemple d'obéissance : Khalid Bin Walid commandait [l'armée] lors d'une campagne. Or, [le Calife] Omar le remplaça par Abou 'Oubaydah pour quelque raison en pleine bataille. Abou 'Oubaydah, pensant que Khalid Bin Walid commandait très bien l'armée, ne demanda pas à ce dernier de lui passer le pouvoir. Or, Khalid lui dit : « Prenez la commande [de l'armée] immédiatement car c'est là l'ordre du Calife. Je souhaite me battre sous vos ordres sans aucun grief ou sans aucune arrière-pensée. » Huzoor dit : Voilà la norme de l'obéissance dont doit faire preuve un croyant. Il ne faut pas commencer à se plaindre si une décision est prise contre ses souhaits. Sa Sainteté poursuivit : J'ai su que certains présidents qui, avant la fin de leur mandat en juin, selon les nouveaux statuts, ont décidé de ne rien faire. Ils négligent leurs responsabilités aux cours du mois de mai et de juin. Pareil état d'esprit est un acte de trahison à l'égard de ses devoirs religieux. Deuxièmement, ceci est une pensée de rebelle. Agissant de la sorte, l'on est coupable de désobéissance à l'égard du Calife. Le Calife ayant approuvé la règle qu'un président pourra servir pour un terme de six ans [au maximum], ces gens se disent qu'ils ne pourront pas travailler en toute sérénité. Pareilles gens doivent faire montre de *Taqwa* et ressentir la crainte de Dieu au cœur.

Le Messie Promis (a.s.) évoque en ces termes la norme [d'obéissance] dont doivent faire preuve ceux qui lui prêtent allégeance. Il déclare : « Quiconque fait de mes enseignements les principes directeurs de sa vie et qui s'évertue à les mettre en pratique est celui qui adhère [en réalité] à ma Jama'at. Celui qui se contente de consigner son nom sans conformer sa conduite aux préceptes énoncés doit savoir qu'Allah souhaite que cette Jama'at soit une communauté spéciale. Celui qui n'est pas de cette Jama'at n'en fera pas partie rien qu'en y consignant son nom. »

Allah affirme ensuite [dans ces versets] que la communauté des croyants – qui reste attachée au Califat – accomplit la *Salat*, remplit ses mosquées et paye la *Zakat* (c'est-à-dire qu'elle purifie ses biens), elle consent à des sacrifices pour la cause d'Allah, Son Prophète et la foi. Elle obéit aux ordres de l'Envoyé d'Allah et suit sa *Sounnah*, dans la mesure du possible.

Ensuite Sa Sainteté le Calife a présenté des extraits du deuxième calife concernant les situations de troubles après le décès du Messie Promis (a.s.).

A la fin Huzoor dit : chacun de nous doit constamment faire des supplications pour qu'Allah maintienne cette grâce pour toujours parmi nous. Afin qu'à travers ces supplications et avec la grâce d'Allah nous puissions faire de tous les habitants de la terre des musulmans, et d'en faire une communauté unique, et qu'on puisse amener l'humanité entière sous l'étendard du Saint Prophète Mohammad (s.a.w.). Qu'Allah nous le permette à tous.